

Comité social ministériel (CSAM) du 1^{er} juin 2023

Ordre du jour

9h30 - Déclarations liminaires des organisations syndicales

10h30 – Point n°1 : Approbation du procès-verbal du Comité technique ministériel du 8 novembre 2023

10h35 - Point n°2 : Volet routier de la loi 3DS

- Projet de décret relatif à la convention type de mise à disposition de services ou parties de service chargés des compétences de l'Etat transférées aux départements, à la métropole de Lyon et aux métropoles en application de l'article 38 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (pour avis)
- Projet de décret portant création d'une indemnité compensatrice temporaire des routes - ICTR (pour avis)
- Projet d'arrêté de restructuration désignant les opérations de restructuration au sein des services déconcentrés de l'Etat dans le cadre du transfert aux départements et métropoles ou de la mise à disposition aux régions des voies non concédées du domaine public routier national ouvrant droit aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement des agents et aux dispositifs de ressources humaines (pour avis)

13h00 - Pause déjeuner

14h00 – Point n°2 : Volet routier de la loi 3DS (poursuite des échanges)

15h00 - Point n°3 : Décentralisation de la police de la publicité

- Projet d'arrêté de restructuration désignant l'opération de restructuration liée à la décentralisation de la police de la publicité, ouvrant droit aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement des agents et aux dispositifs de ressources humaines (pour avis)

16h00 – Levée de la séance